

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 9 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 9 avril, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace séraphin GIMBERT de Vesseaux, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

PRESENTS : M BOCCARD, MC SAUSSAC, JY MEYER, M BOUSCHON, S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE, P GAILLARD, A GUIBERT-BATTAINI, I NGUYEN, B PERRUSSET (proc de G FANGIER), E ROCHE, J SOUBEYRAND, MF TASTEVIN, P MAISONNEUVE, JF DEVES, JC COURT, S CAVIGGIA, C DUCHAMP, S GENEST, G SAUCLES (proc de C PASTRE), R MOULIN, P DUPONT, D BERAL, J LAFFONT M GUYON, G ANTONY, P ROUX, MF MARTIN, JL ARNAUD, S REYNIER (proc de C WIOT), J BOYER, F SOULAVIE, M CEYSSON (proc de B SOUCHE), A ROUSSET (proc de F CHASSON) M TOURVIELHE et M TAUPENAS.

Nombre de conseillers
En exercice : 52
Présents : 37
Procurations : 5
Votants : 42
Absents : 10

Secrétaire de séance : F SOULAVIE

Absents : M ALLAMEL, K ESSAYAR, R KAPPEL, B TEYSSIER, P CORTIAL, J SEBASTIEN, V VANDUYNSLAGER, M CHAZE, G DOZ et A LAURENT.

En présence des suppléants non votants : P AYMARD.

Date de convocation : 2/04/2024

Objet : Entretien des véhicules : préparation d'une nouvelle consultation.

Le Président rappelle que les marchés signés en 2020 (référence 2020.060), pour l'entretien des véhicules de la collectivité, prennent fin en février 2025.

Il s'agit d'accords-cadres à bons de commande (2 lots), conclus pour une durée d'un an avec possibilité de 3 renouvellements, soit 4 ans au total.

Il convient de prévoir une nouvelle consultation afin de désigner des prestataires dès le terme des marchés en cours. Les caractéristiques des futurs marchés sont les suivantes :

- Procédure formalisée (accord cadre à bons de commandes)
- Montants prévisionnels : sans minimum avec un maximum de 480 000 € HT pour la durée totale et globale du marché, répartis comme suit :

Lot 1 véhicules spécifiques (BEOM, camion hayon)	Montant maximum : 110 000 € HT/an soit 440 000 € HT pour la durée globale, en cas de reconduction totale.
Lot 2 véhicules VL sans spécificité : utilitaire, berline, 4x4, remorque...	Montant maximum : 10 000 € HT/an soit 40 000 € HT pour la durée globale en cas de reconduction totale.

- Durée initiale : 1 an
- Reconduction : 3 fois sans pouvoir excéder 4 ans au total
- Chaque lot est un marché mono attributaire
- Le lot 1 comporte une clause sociale

Il est précisé que s'agissant d'une procédure formalisée, la commission d'appel d'offres sera appelée à choisir les prestataires et le Président devra être autorisé.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise le Président à faire préparer et publier la consultation dans les conditions ci-avant énoncées.

Pour extrait certifié conforme

Fait à UCCEL, le 10 avril 2024.

Le Président, Max TOURVIELHE



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20240409-DEL09042024-41-DE
Date de télétransmission : 12/04/2024
Date de réception préfecture : 12/04/2024